

Pays de Sommières

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Aller de l'avant !

Dans ce journal ...

- 2-3 **Les événements culturels du mois de juin**
- 4 **Enfance Jeunesse : des temps de rencontre et de partage**
- 10-11 **Une nouvelle organisation scolaire**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SOMMIÈRES

ASPÈRES • AUJARGUES • CALVISSON • CANNES-ET-CLAIRAN • COMBAS • CONGÉNIES • CRESPIAN • FONTANÈS • JUNAS • LECQUES
MONTMIRAT • MONTPEZAT • PARIGNARGUES • SAINT-CLÉMENT • SALINELLES • SOMMIÈRES • SOUVIGNARGUES • VILLEVIÈILLE

ÉDITO

De nouveaux locaux pour l'Office du Tourisme, le site gallo-romain des terriers de Villevieille restitué, autant de réalisations qui sont l'occasion de marquer un virage et un nouvel état d'esprit pour la mise en valeur de notre territoire.

J'ai souvent l'occasion de le rappeler : le Pays de Sommières et de Calvisson doit résolument aller de l'avant avec pour mission essentielle de créer de la richesse et des emplois sur un espace qui doit valoriser ses atouts et fédérer les énergies

Aller de l'avant c'est accompagner les entreprises pour qu'elles puissent se développer dans un environnement favorable. Les zones d'activités tournent aujourd'hui à plein et nous concentrons désormais nos efforts sur le soutien aux entreprises. Bien évidemment, aucune volonté de nous substituer aux acteurs privés mais toujours cette idée directrice de soutenir et de favoriser l'activité économique.

L'été est là et les touristes se pressent sur notre territoire qu'ils sont de plus en plus nombreux à fréquenter. Réservez-leur le meilleur accueil possible !

L'été, c'est aussi le temps du repos et de la détente pour les enfants. Nos équipements de loisirs sont nombreux et offrent la possibilité à ceux qui ne peuvent partir en vacances de se divertir. Le dispositif « Ze carte » prend ici tout son sens en permettant à tous les jeunes de notre communauté de communes d'avoir accès à des activités diversifiées

Valoriser notre territoire et offrir les services les plus performants possibles à tous les habitants est notre unique préoccupation.

Très bel été à vous et bonne lecture.



Pierre Martinez
Président de la Communauté
de communes du Pays de Sommières

CULTURE



Les élèves chanteurs
de Jazz à Junas

LES ÉVÈNEMENTS CULTURELS DU MOIS DE JUIN

Le Président Pierre Martinez et les élus communautaires réservent une place importante au développement culturel. Que ce soit par la lecture, la musique ou la programmation des spectacles, les habitants sont régulièrement invités à profiter des activités proposées.

Une lecture musicale théâtralisée à Combas

Avec « Mort de lire » de et avec Brigitte Dedry et Robin Boucheteil, programmé le 8 juin dernier au foyer de Combas, le réseau des bibliothèques du Pays de Sommières a, une fois encore, conquis le public, attiré par ce spectacle à la croisée des genres artistiques. Une lecture théâtralisée de textes à l'humour noir et corrosifs, choisis parmi les oeuvres des auteurs Régis Jauffret, Jean-Michel Ribes, Ghérasim Luca, Edouard Louis alternait avec des reprises musicales à deux voix issues du répertoire de Alain Bashung, Gérard Manset, Lou Reed.

Le réseau intercommunal des bibliothèques propose une programmation de spectacles gratuits tout au long de l'année, dans les bibliothèques et les foyers communaux. www.ccpaysommieres.fr et www.mediatheque-paysde-sommieres.com

Sensibilisation aux instruments de musique



L'école de musique intercommunale établit des passerelles entre ses classes d'éveil musical (enfants à partir de 4 ans) et l'enseignement d'un instrument. Pour aider à faire un choix à la rentrée de septembre, les professeurs ont présenté aux petits élèves les instruments de musique, en interprétant des airs connus, montrant ainsi les sonorités différentes obtenues. L'école de musique accueille 285 élèves, enfants et adultes, sur deux sites, Calvisson et Sommières. 12 disciplines sont enseignées par 17 enseignants. En septembre, s'ouvre un atelier de chant de musiques actuelles.

Juin, le mois des festivités pour l'école de musique

Le 21 juin, journée nationale de la fête de la musique, l'école de musique intercommunale s'est produite en spectacle à Calvisson. Cette dernière manifestation clôt une année ponctuée de nombreuses auditions sur le territoire, avant la fermeture de ses portes pour la pause estivale.

La veille, le 20 juin, l'école avait organisé son concert de fin d'année à Sommières : la déambulation, plébiscitée les années précédentes, était reconduite. Elle a mené les spectateurs dans les rues à la rencontre des élèves, installés sur trois sites. Une nouvelle occasion pour les

habitants de découvrir la qualité et la variété de l'enseignement. Les prestations collectives sont des moments essentiels dans le parcours musical des élèves. L'enseignement se découpe en effet en cycles d'environ quatre années chacun, avec une évaluation effectuée sous la forme d'un contrôle continu (cours, auditions, concerts) et d'examens. Ce concert est l'expression finale d'un plaisir musical partagé entre élèves et professeurs tout au long de l'année écoulée.

Les élèves chanteurs de Jazz à Junas



L'association Jazz à Junas, financée par la Communauté de communes, offre une programmation jazz et musique du monde, dont le point d'orgue est le festival de juillet organisé dans les carrières de Junas. Toute au long de l'année elle propose également des actions éducatives pour les élèves du territoire : deux concerts ont eu lieu en fin d'année, dont celui du vendredi 1^{er} juin sur la place du Marché de Sommières avec les élèves de l'école Li Passeroun et du collège Gaston Doumergue. Les élèves de CM2 menés par l'institutrice, Cathy Fossard-Garcia, se sont investis dans cette aventure musicale pendant deux années. Formés au répertoire gospel, encadrés par le chef de chœur Joël Rhino, ils ont eu la chance d'être accompagnés pour leur représentation par une chorale semi-professionnelle, le Gospel Soul Mass Choir. Les collégiens de Gaston Doumergue, eux-mêmes initiés au gospel, jazz et comédie musicale dans le cadre d'un atelier avec le pianiste Raphaël Lemonnier les ont rejoints pour la 2^{ème} partie, fruit d'un travail effectué en commun. Un spectacle de grande qualité, et une expérience unique pour ces petits loups du jazz.

Un premier spectacle pour les tous petits !

Dans le cadre de la tournée Petite Enfance organisée et financée par le Département du Gard et la Direction du Livre et de la Lecture, la Communauté de communes du Pays de Sommières a pu présenter le mardi 5 juin le spectacle « ça déboîte » de la Cie Crocambule au foyer de Calvisson.

Au cours des deux représentations, plus de 70 enfants accueillis à la crèche Gribouille de Calvisson ou par des assistantes maternelles ont pu s'émerveiller et connaître les joies de leur premier spectacle !

ENFANCE / JEUNESSE



Des temps de rencontre et de partage

La Fête du jeu le 26 mai dernier au parc de la Saussinette à Sommières.

Les enfants du territoire sont accueillis suivant les âges dans des structures adaptées. Tout est mis en œuvre pour qu'ils s'épanouissent et s'ouvrent au monde et aux autres.

LA VIE EN COLLECTIVITÉ DANS LES CENTRES DE LOISIRS

« Savoir vivre-ensemble, savoir être pour vivre ensemble »

Ils ont d'abord porté le nom de centres aérés, puis d'accueils de loisirs, les centres de loisirs existent depuis maintenant cinquante ans : ce sont les structures de référence en matière d'accueil des enfants et des adolescents durant leur temps libre.

Il en existe environ 33 000 en France, que fréquentent 3 millions d'enfants chaque année.

Sur le territoire de la communauté, 1387 enfants de 3 à 12 ans (chiffre 2017) ont été accueillis dans les 4 centres de loisirs. Les services communautaires établissent pour chaque centre de loisirs le planning d'ouverture, en fonction des besoins des habitants concernés sur le territoire. Le centre de Sommières est ouvert tous les mercredis, les petites vacances scolaires, et durant tout l'été. Ceux de Montpezat et Calvisson sont également ouverts en continu mais ferment en août. Celui de Villevieille n'ouvre qu'en juillet.

Pour les plus grands, les 12-17 ans, les 3 espaces-jeunes de Congénies, Calvisson et Sommières prennent le relais. Au-delà d'un mode d'accueil, le centre de loisirs est un lieu de vivre ensemble où l'enfant peut développer ou apprendre un grand nombre d'habiletés sociales :

- vivre ensemble des situations d'activités, de jeux : apprendre à perdre, à faire des choix,
- trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres : partager des espaces de jeu, des objets...
- apprendre à percevoir, à maîtriser et à exprimer ses émotions, savoir régler un conflit sans violence,
- apprendre à accepter les différences au quotidien : relation filles/garçons, handicap,...
- comprendre la nécessité des règles de vie en collectivité : participer à leur élaboration et à leur évolution
- savoir prendre la parole, donner son avis, savoir accepter la parole de l'autre,
- s'affirmer : développer une image positive de soi.

Les 4 structures proposent un programme varié pour l'été que vous retrouvez sur le site internet www.ccpaysdesommieres.fr



Alex Dumas, vice-président délégué à l'enfance jeunesse, entouré de l'équipe Petite Enfance.

La maison des kangourous, lieu d'échanges pour parents et enfants depuis 10 ans

Pour fêter son 10^{ème} anniversaire, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) « La maison des kangourous » a ouvert ses portes mercredi 13 juin après-midi.

Ce fut l'occasion de revoir de nombreuses familles venues avec leurs enfants, qui fréquentent maintenant l'école ou le collège ! Ambiance très chaleureuse, moments de retrouvailles et d'émotions....

Alex Dumas, vice-président petite enfance et jeunesse a souligné la place particulièrement importante dans la politique petite enfance de la Communauté de communes, de ce lieu qui accompagne les évolutions de la fonction parentale. Depuis avril 2008 (date d'ouverture), un peu plus de 500 enfants et autant d'adultes ont fréquenté ce lieu.

« La Maison des Kangourous » s'adresse à toutes les familles, le lundi matin et le vendredi matin, il suffit de venir pousser la porte. La durée de présence est totalement libre, gratuite, et sans inscription. On peut aussi bien y rester une matinée entière que dix minutes.

Ce dispositif intercommunal est financé à la fois par la Caisse d'allocations familiales, et par le Conseil départemental.

Informations LAEP
T / 04 66 77 70 39 - Service petite enfance
www.ccpaysdesommieres.fr

FESTIVAL 1-2-3 SOLEIL

DU 27 OCTOBRE
AU 2 NOVEMBRE 2018

Dans le cadre de la programmation culturelle de la Communauté de communes du Pays de Sommières, en partenariat avec l'Association départementale des Francas du Gard, le temps d'une semaine, le Festival 1-2-3 Soleil propose 11 spectacles « jeune public », pour tous, dans 14 lieux différents.

Cette 18^{ème} édition s'annonce riche en découvertes et en émotions. Elle offre aux plus jeunes le plaisir d'aller au spectacle et leur permet de vivre des moments intenses en famille.



« Ze carte » le passeport ados de l'été !

Cet été, la Communauté de communes en partenariat avec les Francas du Gard propose aux jeunes de 11 à 17 ans, domiciliés sur le territoire, un passeport permettant d'accéder à une vingtaine d'activités. Les cartes sont en vente au prix de 30€ à l'Office de Tourisme du Pays de Sommières et à la Mairie de Calvisson. Les espaces jeunes du centre d'animation du Pays de Sommières participent au dispositif Ze Carte en proposant entre autres :

- sortie au festival d'Avignon le jeudi 12 Juillet
- grand jeu de piste/géocaching le mardi 31 Juillet
- après-midi Rap & Graff (initiation aux deux disciplines) le mercredi 1^{er} Aout

Pour faire établir la carte, pensez à vous munir d'un justificatif de domicile, d'une attestation d'assurance responsabilité civile et d'une photo d'identité.

Les activités de cet été sur le www.ccpaysdesommieres.fr



La fête du Jeu : grand succès !

400 personnes, enfants, jeunes et parents ont participé à la fête du jeu qui s'est déroulée samedi 26 mai dans le Parc de la Saussinette à Sommières.

De nombreux activités ludiques étaient proposées, pour tous les âges : jeux géants, animation robotique, chasse au trésor, espace chantier, atelier modelage, photos-booth, labyrinthe farceur, œuvre collective....

Cette très belle journée était organisée en partenariat avec l'association des Francas du Gard

ÉCONOMIE



LE RELAIS EMPLOI UNE CONVENTION POUR RENFORCER LES ACTIONS !

Depuis sa création en 1992, la communauté de communes du Pays de Sommières s'est engagée à accueillir, à conseiller et à accompagner les demandeurs d'emploi, les porteurs de projets de reprises ou de créations d'entreprises dans leurs différentes démarches sur le territoire intercommunal. Le relais emploi est l'outil essentiel de cette orientation politique.

Les missions du Relais Emploi sont nombreuses :

Auprès des demandeurs d'emploi : les conseillères du relais accompagnent dans la recherche d'emploi, aident à la rédaction de C.V. et de lettres de motivation, à l'inscription sur le site internet de Pôle Emploi, à la consultation des offres en ligne et sur place, animent les ateliers informatiques et favorisent les contacts avec les employeurs.

Auprès des entreprises : Les conseillères les accompagnent dans la création et la rédaction des offres d'emploi, aident à la création des profils de postes, au repérage des candidats, informent sur les aides à l'embauche et aux différents contrats existants. Depuis de nombreuses années le territoire du Pays de Sommières est en partenariat actif avec les services publics de l'emploi et en particulier avec Pôle Emploi.

La convention signée récemment avec Pôle Emploi a pour objectif de renforcer et de développer les actions menées en faveur de l'emploi, tant pour les demandeurs que pour les entrepreneurs. Cette collaboration s'exprime notamment dans le cadre des forums de l'emploi. Le dernier en date, celui du 24 mai à Sommières, présente un bilan très positif avec la participation de 20 employeurs pour 155 offres d'emploi et 350 visiteurs.

CALVISSON

Une rencontre entre les élus et l'association des artisans-commerçants



L'association des artisans commerçants de Calvisson (AACC), qui a pour but de promouvoir les entrepreneurs et de créer des moments d'échanges autour de l'entreprise, a organisé une journée portes-ouvertes dans la ZAC du Vigné le samedi 16 Juin. Les entreprises ont accueilli les visiteurs dans leurs ateliers : elles ont partagé leur savoir-faire et montré au public présent, et notamment aux plus jeunes d'entre eux, les gestes de leur métier. C'était l'occasion pour l'AACC de convier la Communauté de communes du Pays de Sommières et la Mairie de Calvisson à cette rencontre avec les professionnels. Et l'occasion également de souligner le rôle déterminant joué par la Communauté en matière de soutien au développement économique.

AIDE AUX ENTREPRISES

La Communauté de communes au soutien des entreprises et des initiatives privées



La Communauté investit dans le financement de projets portés par les entreprises : lorsqu'elle accorde 1€ de subvention, ce sont 4€ d'aides européennes qui peuvent alors être mobilisées par le porteur du projet.

Les entreprises ciblées par cette politique d'accompagnement au développement économique sont les très petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME). Elles doivent exercer sur le territoire du Pays de Sommières, dans les domaines d'activités suivants :

- services de base et commerces de proximité,
- valorisation du territoire et de ses savoir-faire,
- développement d'activités de loisirs touristiques,
- investissement pour diminuer l'impact environnemental des entreprises.

Cette aide est réservée aux projets de création ou de développement d'entreprises : les dépenses retenues sont l'achat de matériel, l'aménagement de locaux, les études produits, la signalétique. L'engagement sur le maintien de l'activité doit être d'au moins 5 ans.



Pour tout renseignement contacter le service développement économique de la Communauté de communes du Pays de Sommières 04 66 77 70 39.

Les conseillers départementaux à la Communauté



Les deux conseillers départementaux Maryse Giannacini et Christian Valette, accompagnés d'un directeur de leur collectivité ont été reçus, lundi 4 juin, par le Président de la Communauté de communes du Pays de Sommières et les élus communautaires.

L'objectif de la rencontre était la présentation détaillée du contrat territorial qui lie le département du Gard avec les intercommunalités et les communes du canton de Calvisson.

Ce dispositif basé sur la solidarité territoriale doit permettre à la Communauté de communes d'accéder à de nouveaux financements départementaux.

IMMOBILIER

LES TRAVAUX EN IMAGES



SOMMIÈRES L'Office de Tourisme intercommunal, une belle porte d'entrée vers le territoire

« Le tourisme représente la première économie de notre territoire. Créatrice de richesses et d'emplois, nous devons améliorer nos offres et notre lisibilité ». Cette stratégie soutenue par Pierre Martinez se concrétise par l'aménagement de nouveaux locaux pour l'Office de Tourisme intercommunal.

L'action porte sur plusieurs axes :

- positionnement à l'entrée de Sommières porte sud de notre territoire,
- attractivité des locaux,
- accessibilité du local à tous.

Les nouveaux locaux sont un outil moderne qui doivent permettre à l'Office d'exercer encore mieux l'ensemble de ses missions. Conseil, information et aussi promotion et communication sur l'attractivité de notre territoire. Un accueil est également ouvert cet été sur la commune de Calvisson



SOMMIÈRES École li Passeroun

Un nouveau bloc sanitaires filles.

Programme de Sécurisation des établissements scolaires et enfance-jeunesse



SOMMIÈRES
Mise en place d'un accès sécurisé portail et interphone au centre de loisirs, domaine de la Saussinette.



CALVISSON
Rampe d'accès, porte d'entrée, parvis extérieur sécurisé par un portillon.



ASPÈRES
Cheminement piéton et portillon sortie bus sur l'école.



CALVISSON Aménagement du jardin crèche Gribouille

Mise en place d'un sol souple et gazon.



SOUVIGNARGUES Inauguration Restaurant scolaire

Ouverture des discours d'inauguration par Serge Pattus, Maire de Souvignargues.

SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

UN MOIS DE JUIN ANIMÉ ET FESTIF DANS LES ÉCOLES

ÉCOLE D'AUJARGUES
Lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire



Une action de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire, intitulée « la Chasse au gaspi » a été menée auprès des enfants prenant leur repas au restaurant scolaire d'Aujargues ; en collaboration avec le prestataire de restauration scolaire ELIOR, et des délégués de parents du regroupement Aujargues-Junus. L'objectif de cette action, menée dans un premier temps sur deux semaines du 28 mai au 8 juin était de faire prendre conscience aux enfants qu'à leur niveau, ils pouvaient, par leur comportement à table contribuer à cette lutte. Cette opération va se poursuivre et pourra être proposée sur d'autres restaurants scolaires sur l'année 2018-2019.

ÉCOLE DE MONTMIRAT
Sécurité transports-remise de prix

Remise des récompenses du 6^{ème} challenge « Sécurité Routière/ADATEEP » aux élèves du CM de l'école de Montmirat, arrivée 1^{ère} du classement, en présence de Pierre Martinez, Président de la Communauté de communes et de François Granier, Maire de Montmirat. L'Association départementale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (ADATEEP) est un partenaire important de la Communauté de communes, dans le cadre de sa compétence d'organisatrice de deuxième rang des transports scolaires.



L'objectif de ce challenge est d'éduquer les élèves à la sécurité durant leur trajet scolaire, de les sensibiliser aux dangers mais également aux règles de la citoyenneté, de civisme et de civilité.

ÉCOLE ROGER LEENHARDT, CALVISSON
Intervention d'un graffeur



Du 28 mai au 5 juin, en partenariat avec le réseau des bibliothèques et la médiathèque de Calvisson, le graffeur Bogue et les élèves du groupe scolaire Roger Leenhardt ont créé et réalisé à l'aérosol des fresques sur les murs extérieurs de l'école.

ÉCOLE SIMONE DE BEAUVOIR, JUNAS
Inauguration projet mosaïque



Les élus du territoire et les familles étaient invités ce jeudi 28 juin à venir découvrir l'œuvre réalisée par les enfants de l'école primaire de Junas, fruit d'un large partenariat entre l'équipe

enseignante, la mairie de Junas, la Communauté de communes et l'Association Des Hommes et des Cailloux. Les enfants encadrés par leurs enseignantes et Emma Simon, mosaïste, ont réalisé une très belle mosaïque sur la façade de leur école, représentant Simone de Beauvoir.

ÉCOLE D'ASPÈRES
Remise des calculatrices à la mairie d'Aspères

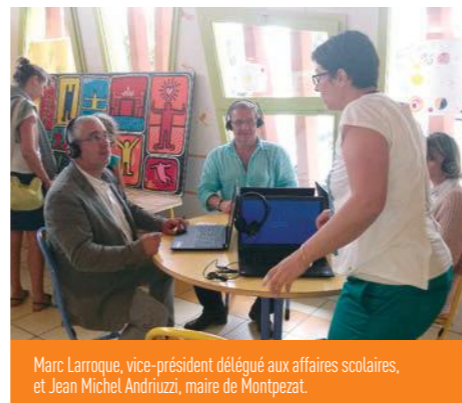
La Communauté de communes offre chaque année une calculatrice aux élèves de CM2 à l'occasion de leur passage en 6^{ème}, lors des fêtes des écoles ou lors de cérémonies spécifiques organisées sur l'école ou en Mairie.



Remise effectuée par les maires des communes d'Aspères, Salinelles, Lecques, St-Clément, Jean-Michel Teulade, Marc Larroque, Bernadette Poher, Sylvain Renner.

ÉCOLE MONTPEZAT
Projet GRAPH

Valorisation le mardi 22 mai du projet Graph mené avec les élèves de la classe de CE1 de l'école de Montpezat, en partenariat avec les intervenants des Francas du Gard, Ludovic Lassalle pour l'atelier dessin-peinture et Nicolas Teste, animateur numérique. Ce projet consistait en un travail commun entre l'histoire des arts et la maîtrise des multimédias, articulé autour des œuvres de l'artiste Keith Haring. Sa finalité étant la décoration d'un ou plusieurs murs de l'école.



Marc Larroque, vice-président délégué aux affaires scolaires, et Jean Michel Andriuzzi, maire de Montpezat.

Une nouvelle organisation scolaire pour la rentrée 2018

Les élus de la Communauté de Communes du Pays de Sommières, ont décidé, en concertation avec les conseils d'écoles, de revenir à la semaine des 4 jours sur l'ensemble du territoire communal à la rentrée de septembre 2018.

Le directeur académique ayant validé cette organisation, les enfants scolarisés dans les écoles maternelles, élémentaires et primaires auront classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Ceci aura pour conséquence la suppression des TAP. Afin de ne pas faire table rase des 4 années passées et du projet Educatif de la Communauté, une réflexion, engagée depuis la rentrée 2017, a permis de proposer une organisation axée sur le développement qualitatif des services périscolaires dans leur ensemble. Cette organisation repose sur trois axes inscrits au PEDT (Projet éducatif de territoire) 2017-2020 de la Communauté :

- des directeurs de pôles en direction pédagogique,
- une référente présente sur chaque école, en interface avec les familles (réservations, annulations, infos diverses...),
- des personnels communautaires impliqués autour d'un projet pédagogique plus varié et respectueux des besoins et envies des enfants, tout en laissant la liberté aux parents de récupérer leurs enfants à tout moment lors de l'accueil du soir,
- des amplitudes horaires de 7h30 à 18h30 pour les accueils du matin et du soir.

Le maintien des études pour accompagner les élèves dans la réalisation de leurs devoirs

Des études d'une heure pourront être proposées le soir après la classe pour les élèves du CP au CM2, en fonction des réponses des enseignants à l'appel à candidatures qui vient d'être diffusé. Ces études encadrées par des enseignants sont gérées par la Communauté, en termes d'inscriptions, de présences, de facturation, de rémunération des enseignants, ...

Le renforcement de l'accompagnement à la scolarité

C'est un dispositif co-financé par la Communauté, géré par l'association Calade.

Journée type sur les écoles de la Communauté de communes du Pays de Sommières

07:30	Temps de classe ²	Déjeuner : durée de 01:30 à 02:00 selon les écoles ¹	Temps de classe ²	18:30
Accueil périscolaire du matin ¹	☰	☰	☰	Accueil périscolaire du soir ¹
☰ ALP		☰ ALP		☰ ALP
<p>ALP Accueil de loisirs périscolaires ¹ sous la responsabilité de la Communauté de communes du Pays de Sommières ² ouverture de l'école et temps de classe sous la responsabilité de l'Education nationale ☰ Pour les écoles avec transport scolaire</p>				

ZOOM

Accompagnement à la scolarité

L'accompagnement à la scolarité est une action proposée par l'association Calade, inscrite dans un dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) et dans le Projet Educatif de Territoire de la Communauté de communes.

Cette action, qui a lieu en dehors des heures de classe, est centrée sur l'aide aux devoirs et sur les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ces deux champs d'intervention, complémentaires à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'école.

Les objectifs de l'Accompagnement à la scolarité sont de :

- renforcer l'autonomie des enfants, leurs savoirs-faire et savoir-être par un appui, une aide méthodologique, un espace d'expression...
- soutenir les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants par le dialogue, l'information, la médiation...

L'accompagnement à la scolarité, en pratique pour les élémentaires :

- une organisation par groupe de 12 enfants maximum,
- deux heures découpées en deux temps : une heure d'aide au travail scolaire (devoir, leçon, méthodologie) et une heure d'activités éducatives et culturelles (manuelles, scientifiques...),
- dès la fin des heures de classe,
- un intervenant qualifié par site accompagné selon les lieux par des intervenants bénévoles

Cette action s'adresse à tous les élèves du CP au CM2, pour faire face à des difficultés scolaires, pour éviter les conflits à la maison sur le temps des devoirs, pour faciliter l'organisation des parents qui rentrent tard du travail, ou tout simplement pour le plaisir de partager du temps d'activités avec d'autres enfants... L'accompagnement à la scolarité existe aussi pour les collégiens, avec une aide plus spécifique sur le travail scolaire.

Renseignements et inscriptions : Nathanaelle Jeanne, coordinatrice administrative et technique au 06 70 10 72 28. nathanaelle.jeanne@calade.org



COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

Le tri sélectif – des efforts à poursuivre

La collecte sélective existe depuis l'an 2000 sur le territoire intercommunal. Le bac dédié au tri sélectif est jaune, il est collecté une fois par semaine. Le geste du tri a été progressivement adopté par les habitants et, chaque année, les résultats sont meilleurs, jusqu'à une baisse constatée en 2017 : le tonnage des déchets collectés a effectivement diminué, et les déchets non conformes présents dans le bac sont également plus nombreux.



L'entreprise en charge des collectes a pour consigne de contrôler les bacs ou les sacs et d'y étiqueter un autocollant « Erreur de tri » en cas de déchets indésirables. Les bacs « pollués » ne sont alors pas collectés. L'ambassadeur de tri prend ensuite contact avec les personnes concernées afin de leur expliquer le « geste du tri ».

Les déchets ménagers sont composés de 50% d'emballages. Recycler, c'est réutiliser les matériaux de ces emballages pour fabriquer de nouveaux produits. La collecte sélective participe à la protection de l'environnement en économisant les ressources naturelles.



Interdit aux déchets tels que : pot de yaourt, pot de crème fraîche, barquette en plastique, barquette en polystyrène, sac en plastique plein et fermé, couche-culotte, boîte de conserve contenant des restes, petit jouet en plastique, ordures ménagères (à mettre dans le bac vert), gros cartons (à déposer dans les déchetteries), verre, emballages en bois, pot de fleurs en plastique.



emballages en plastique alimentaire



emballages en plastiques entretien



emballages en carton



briques alimentaires



emballages métalliques

Collecte estivale

En été, la production de déchets ménagers est en augmentation : une seconde collecte hebdomadaire des ordures ménagères a été mise en place depuis plusieurs années du 1^{er} juillet au 31 août sur l'ensemble du territoire communautaire. Pour connaître le second jour de collecte de votre commune, vous pouvez vous reporter au calendrier du tri (distribué en début d'année) ou bien encore le consulter sur notre site www.ccpaysdesommières.fr



NOUS JOINDRE

Communauté de communes du Pays de Sommières
Parc d'Activité de l'Arnède, BP52027
30250 Sommières

Standard
T / 04 66 77 70 39
Service Scolaire
Pôle Vie Scolaire / transport scolaire
T / 04 66 77 09 67
Pôle restauration – Garderie
T / 04 66 77 09 77
Temps d'Activités Périscolaires
T / 04 66 77 09 61
Service Enfance Jeunesse
T / 04 66 77 70 39

Déchets Ménagers
T / 04 66 80 98 40
Service Urbanisme – Droit des Sois
T / 04 66 77 97 31
Ecole de Musique Intercommunale
T / 04 66 77 70 39
Office de Tourisme
T / 04 66 80 99 30
Relais Emploi
T/04 66 35 91 71
Centre de loisirs
Sommières, Villevieille, Montpezat, espaces jeunes. T / 04 66 80 31 25
Centre de loisirs Calvisson
T / 09 67 08 40 69
SPANC
T / 04 66 77 09 73

Crèches Collectives
Calvisson T / 04 66 63 00 98
Sommières T / 04 66 80 44 21
Villevieille T / 04 66 77 71 17
Halte Garderie Itinérante
T / 06 89 77 28 68
Lieu d'Accueil Enfants Parents
T/04 66 77 70 39
Relais Parents-Enfants Assistantes
Maternelles (RAM)
T/04 66 63 18 76
Le calendrier du tri 2018 a été distribué en début d'année dans tous les foyers. Vous pouvez vous le procurer en contactant le service de déchets ménagers au T / 04 66 80 98 40 ou le télécharger sur le site internet.

Le Journal de la Communauté de communes du Pays de Sommières
DIRECTEUR DE PUBLICATION
Pierre Martinez
CONCEPTION GRAPHIQUE
Christophe Meier
IMPRESSION Pure Impression
PUBLICATION TIRÉE
à 12 865 exemplaires
Ce journal est également disponible en ligne sur
www.ccpaysdesommières.fr